



Explication de vote budget primitif 2012

Lors du débat d'orientation budgétaire, organisé ici même le 18 novembre dernier, l'exécutif de la province concluait son rapport de présentation par ces mots : « *En dépit d'un effort de maîtrise des dépenses et d'une conjoncture des recettes favorable en 2011, les déséquilibres persistent. La prospective fait ressortir un besoin minimal en ressources complémentaires de 3,4 milliards à horizon 2014. Dans cette configuration, le besoin d'emprunt serait limité, mais resterait trop élevé. Le besoin réel de financement s'élève donc à 4 milliards en fonctionnement dès l'exercice 2012* ».

Dans le prolongement de ces prévisions, on pouvait légitimement s'attendre à un projet de budget 2012 « resserré », limitant au maximum les augmentations de dépenses de la collectivité, pour de ne pas aggraver le défaut d'autofinancement et réduire autant que possible le recours à l'emprunt.

Or, il n'en est rien : le projet de BP 2012 qui nous est soumis préconise au contraire une augmentation de dépenses de 5,2 milliards CFP par rapport au BP 2011, alors même que les ressources budgétaires, elles, augmentent d'un peu moins de 3 milliards CFP, hors emprunts...

En clair, cela signifie que l'exécutif, qui criait au loup il y a un mois, nous propose aujourd'hui d'aggraver la situation financière de la collectivité en dépensant 2,2 milliards CFP de plus que nos recettes attendues, l'année prochaine !

Plus incroyable encore, on nous suggère d'augmenter nos investissements d'1,5 milliards - soit 15% de plus d'une année sur l'autre - et d'emprunter la bagatelle de 5 milliards CFP pour réussir cette prouesse budgétaire. Or, vous affirmiez, il y a un mois : « *même si, chaque année, des recettes de fonctionnement étaient trouvées à hauteur des montants nécessaires, l'endettement de la collectivité serait trop important : 4 à 5 milliards d'emprunts par an contre 2 à 3 milliards possibles* ».

Alors naturellement, cette incohérence budgétaire soulève plusieurs questions :

Pourquoi aggraver délibérément la situation financière de la Province Sud, en creusant son déficit de plus de 2 milliards, si la réalité budgétaire est bien celle décrite par l'exécutif ?

Pourquoi refuser d'examiner les propositions déjà faites pour régler durablement le déficit budgétaire structurel de la province ? Je rappelle que le groupe Calédonie Ensemble a déposé deux propositions de lois du pays sur le bureau du Congrès, depuis le 2 novembre 2010. Ces propositions ont reçu l'aval du comité des finances locales et le feu vert du Conseil d'Etat. Elles organisent le règlement définitif du déficit de la province Sud, par un processus de modification progressive de la clé de répartition ou une affectation progressive du produit de la taxe sur les jeux, sans affecter le budget des autres collectivités. Elles ne demandent plus qu'à être examinées. Or, au lieu de les étudier, vous tentez à nouveau de contourner la loi organique par un amendement au budget 2012 de la Nouvelle Calédonie, amendement tout aussi illégal que l'était votre défunte proposition de création d'un fonds interprovincial, il y a quelques mois.

Comment pouvez vous imposer des réductions de subventions aux associations, diminuer les aides au développement rural et menacer les populations les plus défavorisées de réduire les interventions sociales de la Province, tout en proposant d'emprunter 5 milliards pour augmenter le budget d'investissement de la collectivité ?

A moins, bien sûr, que la réalité budgétaire ne soit pas celle que vous nous décrivez depuis deux ans, à grand renfort de projections alarmistes !

Je rappelle que vous évoquiez une impasse budgétaire de 6,5 milliards l'an passé, 4 milliards cette année. Or, ces niveaux de déficits sont manifestement exagérés, pour au moins deux raisons :

- D'abord parce que les niveaux de consommation annuels de crédits d'investissement et donc les taux de mobilisation des emprunts budgétés ne sont pas ceux que vous annoncez. Ils représentent chaque année 1,5 à 2 milliards de moins que les prévisions. Les comptes administratifs attestent que la province n'est jamais parvenue à consommer plus de 80% par an de ses crédits d'investissements, ce qui explique également qu'elle n'ait jamais mobilisé la totalité des emprunts prévus au budget primitif.

- Ensuite, parce que la province opère, chaque année, des transferts de charges sur le budget de la Nouvelle Calédonie. Je rappelle à ce sujet qu'au BP 2012, nous ferons par ce biais une « économie » totale de plus d'1 milliard : 406 millions au titre des aides sociales transférées sur le minimum vieillesse, 300 millions au titre de la dotation aux hôpitaux transférée sur l'ASS, 100 millions au titre de la rémunération d'enseignants et des frais de structures sociales et médico-sociales, 200 millions au titre de la dotation informatique des collègues

Et je ne parle pas des autres projets en cours de discussion au titre de l'instauration de la TGA, du financement de NC 9 ou encore de l'affectation d'une partie des recettes de la taxe sur les produits pétroliers au SMTU et au SMTI, qui pourraient permettre à la province de réaliser d'autres économies.

En vérité, ce qui apparaît de plus en plus clairement dans votre sketch répété du vrai-faux déficit de la province, c'est que cette opération ne poursuit qu'un objectif politique : justifier le geste du drapeau par un renvoi d'ascenseur sur la clé de répartition...

En ce qui nous concerne, les choses sont claires : nous ne voterons pas ce projet de budget qui met en oeuvre une politique que nous désapprouvons. Cette politique c'est celle du

désengagement du logement social, celle de la **ghéttoïsation des squats** et du développement séparé des ethnies dans l'agglomération, celle de la **diminution des aides au monde rural**, celle de la **réduction des crédits à la culture**, celle du **cadenassage de la liberté d'opinion et d'expression**, celle du financement de médias sous contrôle politique par l'argent du contribuable, celle du **tapis rouge aux opérateurs économiques responsables de la vie chère**.

Nous n'approuvons pas vos choix et même si, comme le dit l'évangile selon Saint Jean « Ego vox clamantis in deserto », nous ne voterons pas votre projet de budget.